

## CALENDRIER DE LA RENTRÉE SCOLAIRE 2021

**Ce calendrier s'applique dans l'hypothèse d'une reprise dans les conditions classiques hors procédure covid-19**

### JEUDI 2 SEPTEMBRE 2021, de 08h00 à 12h00

6<sup>ème</sup>

- **En raison du plan Vigipirate, les parents d'élèves ne seront autorisés à pénétrer dans l'établissement qu'après avoir présenté une pièce d'identité, un contrôle visuel des sacs sera effectué.**
- Accueil et appel dans la cour de récréation par l'équipe de Direction
- Prise en charge des élèves par les professeurs principaux.
- Lecture et explication du règlement intérieur, lecture de la charte de la laïcité et de la charte du collégien
- Présentation des consignes sanitaires et de sécurité
- Informations et recommandations diverses :
  - Déplacements et bruits dans les couloirs
  - Jeux dangereux à proscrire
  - Règles de politesse, etc.
- Remise des emplois du temps (provisoires), des carnets de correspondance et des manuels scolaires.
- Visites et repérage dans l'établissement notamment les chemins d'évacuation, les lieux de mise à l'abri, les risques majeurs
- Passage à la biométrie (Réfectoire) pour l'enrôlement des demi-pensionnaires.
- Les élèves demi-pensionnaires pourront manger au réfectoire à partir 12H00 et seront libérés à 13h45 (pas de cours l'après-midi).
- **Reprise des cours le lundi 6 septembre en fonction des emplois du temps.**
- **Une réunion d'information pour les parents est prévue le jeudi 9 septembre de 17h30 à 19h30 à l'auditorium. Les parents pourront rencontrer l'équipe de direction puis le professeur principal de leur enfant.**

### JEUDI 2 SEPTEMBRE 2021, de 14h00 à 17h00

5<sup>ème</sup>

- Accueil et appel dans la cour de récréation par l'équipe de Direction.
- Prise en charge des élèves par les professeurs principaux.
- Lecture du règlement intérieur, de la charte de la laïcité et du collégien.
- Présentation des consignes sanitaires et de sécurité
- Remise des emplois du temps provisoires et des manuels scolaires.
- Passage à la biométrie (Réfectoire) pour l'enrôlement des demi-pensionnaires.
- **Les élèves sont libérés à 17h00 (pas de cours vendredi 3 septembre).**
- **Reprise des cours le lundi 6 septembre en fonction des emplois du temps.**
- L'équipe de direction recevra les parents **des nouveaux élèves de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> le vendredi 3 septembre à 17h05** à l'auditorium (il s'agit des parents dont les enfants ne fréquentaient pas l'établissement l'an dernier).

### VENDREDI 3 SEPTEMBRE 2021, de 9h à 12h

4<sup>ème</sup>

- Accueil et appel dans la cour de récréation par l'équipe de Direction.
- Prise en charge des élèves par les professeurs principaux.
- Lecture du règlement intérieur, de la charte de la laïcité et du collégien.
- Présentation des consignes sanitaires et de sécurité
- Remise des emplois du temps provisoires et des manuels scolaires.
- Passage à la biométrie (Réfectoire) pour l'enrôlement des demi-pensionnaires.
- **Les élèves sont libérés à 12h.**
- **Reprise des cours le lundi 6 septembre en fonction des emplois du temps.**
- L'équipe de direction recevra les parents **des nouveaux élèves de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> le vendredi 3 septembre à 17h05** à l'auditorium (il s'agit des parents dont les enfants ne fréquentaient pas l'établissement l'an dernier).

### VENDREDI 3 SEPTEMBRE 2021, de 14h à 17h00

3<sup>ème</sup>

- Accueil et appel dans la cour de récréation par l'équipe de Direction.
- Prise en charge des élèves par les professeurs principaux.
- Lecture du règlement intérieur, de la charte de la laïcité et du collégien.
- Présentation des consignes sanitaires et de sécurité
- Remise des emplois du temps et des manuels scolaires.
- Passage à la biométrie (Réfectoire) pour l'enrôlement des demi-pensionnaires.
- **Les élèves sont libérés à 17h00.**
- **Reprise des cours le lundi 6 septembre en fonction des emplois du temps.**
- L'équipe de direction recevra les parents **des nouveaux élèves de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> le vendredi 3 septembre à 17h05** à l'auditorium (il s'agit des parents dont les enfants ne fréquentaient pas l'établissement l'an dernier).